

*Pouvoir d'emprunt*

Ce serait merveilleux si nous pouvions exclure ainsi les paiements d'intérêts comme le gouvernement prétend pouvoir le faire.

De telles déclarations venant d'un ministre au beau milieu d'un discours préparé sont très révélatrices du cheminement de pensée des membres du gouvernement et de ses mandarins. Le ministre nous dit: «Si seulement nous pouvions ne pas tenir compte du service de la dette, la situation serait excellente». N'est-ce pas le cas de chacun d'entre nous? Nos enfants et nos petits-enfants voudraient bien pouvoir ne pas tenir compte de la dette que le gouvernement ne cesse d'accumuler depuis le début de son mandat.

J'ai quelque chose à apprendre au ministre des Finances. Peut-être ne sait-il pas ce que c'est le service de la dette. Aussi aimerais-je le lui apprendre. Je mettrais ma main au feu que ses petits-enfants vont le lui apprendre aussi. Selon ma définition, le service de la dette, c'est ce qu'il faut payer pour l'argent emprunté cette année, pour payer les excédents de dépenses de l'année précédente et peut-être mêmes certaines des dépenses excessives de l'année en cours.

Cela étant dit, reprenons ensemble le bilan du gouvernement. Dans le document budgétaire intitulé «Le plan financier», on trouve un certain nombre de tableaux. A la page 65, les prétendues «dépenses» représentent le total des dépenses, y compris le service de la dette. J'ai retenu quelques chiffres du tableau B.5. En 1968-1969, le total des dépenses équivalait à 17.8 p.100 du PNB, en 1976-1977, 21.1 p. 100 de ce même PNB et en 1982-1983, 23.1 p. 100, ce qui représente une progression de 5.3 p. 100. Sur la page de gauche, le tableau B.4 fournit les montants réels pour la même période.

Certes, le tableau B.5 fournit au ministre les chiffres dont il a besoin, à savoir le montant des dépenses, service de la dette exclu, mais d'après le tableau B.4, la situation est loin d'être aussi rose que le ministre voudrait nous le faire croire. Dans ce cas, si l'on ne tient pas compte du service de la dette, les dépenses du gouvernement ont représenté en 1968-1969 15.4 p. 100 du PNB, 18.7 p. 100 en 1976-1977 et 20.9 p. 100 en 1982-1983, soit une augmentation de 5.5 p. 100. Ces chiffres, je le répète, ne tiennent pas compte du service de la dette. Alors, que nous raconte le ministre? Non seulement il parle à tort et à travers mais il nous induit en erreur en essayant de nous convaincre. Il devrait cesser de chercher à nous leurrer ainsi. Ses propos ont peut-être plu à certains, mais quand on regarde les chiffres, ils infirment totalement ses propos mensongers.

En novembre dernier le ministre avait promis que son gouvernement ferait en sorte que la ponction fiscale, c'est-à-dire les recettes fiscales, reste à peu près constante par rapport au PNB. Or, cela m'inspire une autre réflexion. Un telle déclaration, à mes yeux, c'est la porte grande ouverte au socialisme. Pourquoi me direz-vous? Une telle déclaration revient à dire que le gouvernement libéral estime que le fait d'avoir été élu lui donne le droit de prélever une partie de toute augmentation de la capacité de production nationale. A partir du moment où ce principe est admis, c'est la porte ouverte à tous les abus. On commence par percevoir des recettes fiscales et c'est seulement ensuite qu'on décide à quoi cet argent va servir. Un tel raisonnement est inquiétant. Il laisse supposer que l'intervention des pouvoirs publics n'a pas de limites, aussi longtemps que le PNB continue de progresser.

• (1220)

C'est précisément là où cette logique socialisante ne marche plus. A partir du moment où les secteurs de l'activité économique se rendent compte que l'excédent de production est récupéré par le gouvernement, lui qui est un secteur non productif, l'esprit d'entreprise et d'initiative s'émoussent. C'est là pour moi la menace que représente le gouvernement, tout gouvernement de fait qui estime que les électeurs l'autorisent à prélever une portion constante du PNB. Il faut fixer des limites à cette ponction. C'est utile au gouvernement pour lui permettre de connaître les tendances de l'économie ce que représentent ses dépenses, mais lorsque l'on en est rendu à ce point, il faut que le gouvernement réduise la proportion de ses prélèvements fiscaux sur l'excédent de production. Sinon, il n'y aura plus d'augmentation de la production, plus de croissance, plus de progression du PNB, si ce n'est par le biais de l'inflation. Voilà la conséquence inévitable de ce raisonnement.

Quand, par surcroît, à cause de sa propension incontrôlée aux étatisations coûteuses, un gouvernement comme le nôtre, s'aventure dans des projets qu'il ne peut pas payer, un autre phénomène fait inévitablement son apparition: l'augmentation de la dette publique, la concurrence pour les fonds à emprunter, et l'effet qui en résulte sur les taux d'intérêt. C'est ce qui nous attend à cause de ce bill et de son prédécesseur.

Le gouvernement même pose les questions pertinentes à la page 15 de son document budgétaire «Le déficit fédéral mis en perspective», en ces termes:

Les déficits importants et la hausse de l'endettement public qui viennent d'être évoqués soulèvent des questions sérieuses à propos du financement de la dette. Les marchés financiers au Canada peuvent-ils absorber des déficits de cette ampleur sans que se produise une forte concurrence pour obtenir les capitaux disponibles, une hausse des taux d'intérêt et une éviction des investissements privés?

Sans apporter de preuve à l'appui, le document du gouvernement donne à ces questions, à la page 16, les réponses suivantes:

Malgré l'important déficit global des administrations prévu pour cette année et l'an prochain... il semble y avoir relativement peu de risque que les déficits de l'État exercent un effet d'éviction sur les investisseurs privés... La principale raison en est que les investissements du secteur privé seront probablement très faibles, cette année ainsi que, dans une certaine mesure, l'an prochain.

Faut-il demander pourquoi? C'est parce que le gouvernement a absorbé plus que sa part des fonds d'investissement. Est-ce bien la voie de la reprise où nous mène ce budget dit «de relance»?

Je voudrais à ce moment-ci faire part des observations qu'a faites sur le sujet M. R. E. Harrison, président et directeur général de la Banque impériale de commerce. Il ne voit pas d'un très bon œil les déficits croissants qui accaparent une proportion d'environ 82 p. 100 de l'épargne totale disponible au Canada afin de satisfaire aux besoins financiers de 1983 se montant à 40 milliards. Ses propos méritent d'être cités. Les voici:

Il y a vraiment lieu de se demander comment ces besoins financiers considérables de l'État vont influencer sur le comportement des marchés de capitaux. La confiance—ou le manque de confiance—qu'ont les marchés financiers dans la volonté des dirigeants à faire obstacle à l'inflation, et à protéger ainsi la valeur de la monnaie est un facteur qui joue un rôle important au niveau des taux. Au sortir d'une période d'inflation aiguë sans précédent, cette confiance doit être rétablie.

Plus loin dans sa lettre, il parle de deux décisions que les gouvernements doivent prendre pour contenir les taux d'intérêt: premièrement, ne pas céder aux pressions qui s'exerceront